



UltraLab

Le Think-Tank des ultramarins

UltraLab

Siège de la FEDOM
15 rue de Constradt
75015 Paris

Comprendre les enjeux de la transition énergétique outre-mer *Propos liminaires*

« Ultralab, le think tank des ultramarins », va mettre toute son énergie à réfléchir avec d'autres, les collectivités territoriales, l'Etat, les "sachants", et à faire des propositions en matière de stratégie énergétique : sortir des énergies fossiles, renforcer la souveraineté énergétique, atteindre un jour la neutralité carbone et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il présente dans une série de fiches dont la première est à la future nouvelle PPE et la conversion aux biocarburants dans les outre-mer.

Compte tenu de la spécificité des outre-mer et de chacun de ses territoires et de la place encore dominante des énergies fossiles (charbon et fuel), aucune interrogation ou proposition ne doit être taboue : le recours à la biomasse (en fait des résidus de bois, les "pellets"), quand celle-ci vient de l'autre côté de la planète, constitue-t-il une stratégie durable même si c'est mieux que le charbon ? Le recours aux biocarburants, qui suppose d'accroître considérablement certaines cultures (colza, betteraves sucrières, soja) aux dépens des cultures vivrières ou de la forêt, est-il là encore une solution durable ? Comment tenir compte de la nécessaire transition entre des énergies très carbonées et des énergies propres pour permettre aux entreprises et aux ménages de s'adapter sans oublier l'objectif ? Les PPE (planification pluriannuelle de l'énergie) et autres stratégies programmatiques le permettent-elles ? Quels freins à un recyclage souhaitable des déchets ? Comment développer enfin des stratégies de stockage puissantes et efficaces de l'électricité, indispensables aux énergies intermittentes ? Le quasi-monopole d'EDF dans les départements d'outre-mer est-il un frein au développement d'une stratégie adaptée aux objectifs d'énergie décarbonée et de souveraineté énergétique ou un accélérateur potentiel ? Pourquoi les énergies marines renouvelables, qui existent déjà, en Polynésie Française par exemple, ne se développent pas dans les territoires ultra-marins insulaires ? Quels moyens financiers y consacrer ? Les petits réacteurs modulaires nucléaires pourraient-ils un jour avoir leur place dans certaines géographies ultramarines ?

Cette réflexion qui concerne principalement l'offre, que ce soit dans la recherche, les expérimentations ou la littérature spécialisée, ne devra pas négliger, du côté du consommateur, la maîtrise de la demande tant par les ménages que par les collectivités publiques ou les entreprises qui devront être incitées à des comportements plus vertueux et économes. Cette réflexion doit aussi faire la part belle aux politiques publiques, productrices de CO2 et de gaz à effet de serre, notamment le logement et la construction, ou les transports. Le think tank a déjà publié sur son site deux notes sur les mobilités actives dans les outre-mer (2022), qui montrent que le "tout voiture" est condamné à évoluer, l'une sur le développement indispensable des transports collectifs, l'autre sur la "solution vélo" au travers de l'exemple de la Martinique. S'agissant d'UltraLab, le think tank des ultramarins, cette approche met en évidence que la transition énergétique n'est pas seulement affaire de discours ou de rapport technico-scientifique mais peut aussi être favorable au pouvoir d'achat des ultramarins et à la qualité de l'air qu'ils respirent.

Cette réflexion ne devra pas faire l'impasse sur les conséquences des évolutions en cours ou proposées et de la transition énergétique, que ce soit en matière de formation des personnels, d'aménagement de l'espace ou de ressources pour les collectivités publiques. Enfin, la simplification du paysage réglementaire devrait aussi accompagner cette réflexion.

Ultralab inaugure cette ambitieuse réflexion par une première note sur la question des biocarburants dans la nouvelle PPE.



UltraLab

Le Think-Tank des ultramarins

UltraLab

Siège de la FEDOM
15 rue de Constradt
75015 Paris

La conversion aux biocarburants dans les outre-mer : vers une nouvelle et coûteuse dépendance ?

La proposition de PPE 2024-2033, si elle aboutit dans les faits, risque de prolonger la fragilité des stratégies énergétiques insulaires et d'accentuer la dépendance énergétique des îles. Cependant, il est probable qu'elle n'aboutisse pas davantage que la précédente PPE. Une meilleure coordination entre les différents acteurs, y compris EDF comme acteur historique, semble un préalable à la conception d'une trajectoire gagnante et réaliste

La future Nouvelle PPE et la conversion aux biocarburants dans les outre-mer

La transition énergétique dans les territoires ultramarins, inscrite dans les derniers documents disponibles de la nouvelle Planification Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), suscite des interrogations significatives. La récente proposition d'EDF, qui doit être reprise dans la PPE, est de substituer les carburants fossiles par des biocarburants dans ses centrales vise à répondre à l'objectif de décarbonation. Mais sa mise en œuvre soulève des défis techniques, économiques et stratégiques complexes nécessitant une analyse approfondie et touchant la notion même d'insularité.

1. Contexte de la transition énergétique dans les Outre-mer

Les territoires ultramarins font face à une transition énergétique impérative en vue d'atteindre la neutralité carbone et de réduire drastiquement la dépendance des énergies fossiles. Le chemin à parcourir est très important : en Martinique par exemple, alors même que l'électrification des transports et des processus est une des voies privilégiées de décarbonation, le kWh d'électricité a un facteur d'émission en CO₂e plus de 13 fois supérieur à celui de l'hexagone. De plus, la PPE sert de cadre stratégique à la transition, mais l'expérience passée révèle des écueils majeurs dans la planification et l'exécution de tels projets, surtout sur des territoires insulaires.

2. Proposition d'EDF : conversion aux biocarburants

EDF propose - et les PPE en cours semblent être sur le chemin de l'entériner - la conversion de ses centrales aux biocarburants. Cette option représente une alternative techniquement viable aux carburants fossiles. Les tests démontrent effectivement que ces centrales peuvent

opérer avec des biocarburants, tels que le biodiesel, avec des émissions significativement réduites de CO₂.

3. Autonomie énergétique et résilience

La proposition de la PPE ne résout pas le défi fondamental de l'autonomie énergétique des Outre-mer, mais reporte pour longtemps sa résolution en affaiblissant durablement les investissements nécessaires pour cela. Dépendre structurellement de l'importation de biocarburants prolonge la fragilité des stratégies énergétiques insulaires, accentuée par les incertitudes géopolitiques actuelles et futures.

4. Défis Techniques : temps de réalisation, coûts et demande concurrentielle

Le délai de 10 ans annoncé pour la conversion soulève des interrogations, alors même que l'urgence inviterait à réduire ce délai pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre sans tarder. Techniquement, ce délai manifeste en fait que la transition nécessite des adaptations complexes de la chaîne des approvisionnements existants. Les biocarburants, dérivés de biomasses telles que

le colza ou le tournesol, présentent certes des avantages en termes de réduction des émissions de CO₂e par rapport aux carburants fossiles. Cependant, la disponibilité limitée de biomasse et la concurrence avec d'autres secteurs d'utilisation nécessitent une évaluation systémique pour assurer la viabilité à long terme.

Pour donner une idée, l'ordre de grandeur de quantité de biocarburants nécessaire pour alimenter toutes les centrales outre-mer est voisin de la totalité de la production actuelle de la France en biocarburants issus du colza et du tournesol, qu'il faudrait donc au moins doubler.

Volontairement, nous ne présentons pas le calcul exact, mais la PPE doit *a minima* préciser ce point. En plus du changement d'échelle incontournable à venir, la concurrence massive d'autres usages plus critiques et à forte valeur ajoutée (le transport aérien par exemple) feront jouer la loi de l'offre et de la demande en défaveur des centrales électriques.

5. Incidence économique du choix des biocarburants et fiscalité

De plus, le coût de production, annoncé comme potentiellement trois fois supérieur au kWh actuel (chiffre à confirmer alors même que le kWh ultramarin est abondamment subventionné par le contribuable français) accentue la nécessité d'une planification financière précise, avec une répartition transparente des coûts entre l'État, les consommateurs et EDF.

6. Recommandation

En conclusion, pour une transition énergétique réussie dans les Outre-mer, une approche systémique et diversifiée est nécessaire.

Plutôt que de se focaliser prioritairement sur la substitution des carburants, ce qui diminue de facto les ambitions en déploiement des alternatives locales en énergie renouvelable, nous recommandons une évaluation approfondie des alternatives, mettant l'accent sur l'intégration massive des énergies renouvelables locales, telles que le solaire en

auto-consommation, couplée à des solutions de stockage avancées et une gestion intelligente du réseau.

Cette approche, axée sur l'autonomie énergétique et la diversification des sources, mais aussi sur une vision prospective sur l'efficacité énergétique et la sobriété insulaire, serait mieux à même de faciliter une transition durable. Cela créerait des synergies entre la PPE, les initiatives d'EDF, et les impératifs de résilience dans un contexte mondial en mutation.

Ce recadrage nécessiterait probablement un pilotage des PPE axé sur une vision beaucoup plus long terme (2050 par exemple), avec comme objectif majeur l'autonomie énergétique insulaire et la maîtrise des coûts dans la durée.

Ce pilotage doit être réalisé dans un cadre favorable, qui puisse aider chaque partie prenante à être en confiance avec l'équité et l'objectivité des échanges lors de la construction de la PPE. ■